



Risques Chimiques - FDS

Contenu de formation - Syllabus

I. Objectif

Savoir identifier les produits chimiques et les risques associés
Connaître les moyens de prévention et de protection à utiliser pour en maîtriser l'utilisation
Savoir lire une étiquette de produits chimiques et une Fiche de Données de Sécurité, FDS

II. Public concerné

Toute personne intervenante sur un site
Effectif de formation : 15 à 20 personnes

III. Pré-requis

Savoir lire

IV. Contenu théorique

Ce contenu liste les savoirs pédagogiques à enseigner à minima, d'autres points pourront être ajoutés directement par le demandeur.

- ✓ Donner la définition de matières dangereuses
- ✓ Lister les différents types de produits chimiques (allergisant, cancérogène, ...)
- ✓ Présenter la réglementation
- ✓ Lister et présenter les différents risques et effets sur la santé
- ✓ Lister et présenter les différents risques sur la sécurité (explosions, incendie) et sur l'environnement
- ✓ Détailler la signification et le rôle des étiquetages et/ou pictogrammes des familles de produits chimiques
- ✓ Lister et présenter les différentes voies de pénétration dans l'organisme des produits chimiques
- ✓ Présenter la notion de gestion de déchets ayant contenu des produits chimiques
- ✓ Lister et expliquer les mesures d'hygiène, de prévention et de protection collective et individuelle
- ✓ Lister et expliquer les principales mesures d'urgence
- ✓ Expliquer les méthodes de manipulation et de stockage des produits chimiques (y compris la notion d'incompatibilité)
- ✓ Expliquer les données d'une FDS et leur utilité

La durée minimum de ce contenu théorique est de 4 h.

V. Partie pratique

Pas de partie pratique

VI. Durée globale

La durée globale pour la formation « Risques Chimique - FDS » est d'au minimum 4 h.

VII. Evaluation

A l'issue de la partie pratique, une évaluation sera faite à travers un QCM de 20 questions dont 80% de bonnes réponses devront être apportées. (des photos et schémas seront utilisés comme support)

VIII. Validité & Recyclage

Une fois l'habilitation obtenue, le titre est valable pendant 2 ans. Pas de notion de recyclage.